



Gestion des déchets

La rumeur qui circulait depuis quelques temps dans notre commune a été confirmée par la Communauté de communes Roumois Seine mercredi 1^{er} décembre 2021 lors de la réunion publique organisée à notre demande dans la salle des fêtes Jean Caillé.

La collecte des déchets verts qui existait sur notre territoire et sur celui de la commune de Saint Ouen du Tilleul depuis plus de 30 ans prend fin au 31 décembre 2021.

Cette collecte avait été instituée pour rendre service aux administrés qui, en contrepartie, payaient 1.85% de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en plus. Le service fonctionnait d'avril à octobre. Cette tradition a perduré dans tous les marchés de collecte des ordures ménagères, quelque soit l'entité qui en avait la charge, jusqu'à cette décision communautaire.

Le marché actuel de ramassage des ordures prend fin le 31 décembre 2021. La Communauté de communes Roumois Seine, compétente en matière de collecte des ordures ménagères, a décidé de ne pas inclure ce service de collecte des déchets verts dans le nouveau marché de collecte des déchets qui a été négocié pendant l'année 2021 et qui prendra effet le 1^{er} janvier 2022. Plusieurs arguments ont été avancés. Le premier concerne l'aspect réglementaire. La Communauté de communes est compétente en matière de collecte des ordures ménagères et ceci ne comprend pas les déchets verts. Leur marché doit répondre à des obligations réglementaires de plus en plus importantes et la collecte en porte à porte de ce type de déchets pour seulement 2 communes n'est plus justifiable. Le traitement des déchets verts sera toujours assuré par le dépôt non tarifé pour l'utilisateur dans les déchetteries. Seule la collecte en porte à porte disparaît. Le second argument est financier, le coût de ce service était de 113 000 € par an pour une recette fiscale de seulement 63 000 €. L'évolution des contraintes aurait conduit à une explosion des taux de TEOM.

Nous ne pouvons que regretter la disparition de ce service. Les personnes âgées, les personnes non véhiculées vont devoir trouver des alternatives. Par ailleurs, nous craignons déjà la création de files d'attente interminables aux abords de la déchetterie de Grand Bourgtheroulde les samedis de printemps, lorsque tous les actifs s'affairent dans leurs jardins. Nous aurions souhaité être consultés sur ce point pendant la mise en concurrence, pour ne pas nous retrouver devant le fait accompli. Nous avons demandé à ce que ce service soit maintenu en option dans le marché, ce qui aurait permis de négocier un tarif, libre à chaque commune de décider de le maintenir en toute connaissance de cause. Nous continuons à réfléchir, en lien avec la Communauté de communes, à des solutions alternatives (horaires d'ouverture élargis de la déchetterie) ou ponctuelles. Nous sommes conscients des désagréments pour chacun d'entre vous et restons à votre disposition.